BC3 : Gérer les volets administratif, budgétaire et logistique d'une unité d'intervention sociale

Contexte réglementaire : arrêté du 31 août 2022

L'arrêté du 31 août 2022 relatif au CAFERUIS entérine la possibilité d'intégrer la formation par « blocs de compétences ». Le CAFERUIS est composé de quatre blocs de compétences :

- BC1 : Piloter une unité d'intervention sociale
- BC2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale
- BC3 : Gérer les volets administratifs, budgétaires et logistique d'une unité d'intervention sociale
- BC4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service d'une unité d'intervention sociale

Un bloc de compétence « communication » est transversale aux quatre blocs.

Chaque Bloc de compétence peut ainsi être poursuivi et certifié, indépendamment des autres blocs.
En revanche, seule la validation des quatre blocs permet l'obtention du diplôme CAFERUIS.

Le BC3

Rythme et durée : 60 heures – 1125 euros

Objectif

Au plus près du terrain et de leurs besoins pour faire fonctionner leur service ou établissement, et pour répondre aux exigences règlementaires de leurs missions, les cadres intermédiaires doivent tout à la fois gérer les dimensions logistiques et administratives et budgétaires de leurs établissements. L'appréhension de la gestion budgétaire renforce le lien entre besoins et réalité financière nécessitant ajustement, stratégie dans un cadre contraignant.

Les points forts

- Un apprentissage de la gestion budgétaire progressif et pédagogique
- Une préparation à la certification (Note aide à la décision)

Contenu

- Gestion budgétaire et financière (30h)
- Hygiène et sécurité dans les ESMS (6h)
- Logistique et RGPD (6h)
- Droit des contrats et des responsabilités (6h)
- Note aide à la décision (6h)
- Rapport d'activités (6h)

Résultats attendus

Ce bloc de formation vise à permettre aux stagiaires d'acquérir les outils nécessaires à la gestion d'une unité d'intervention sociale

Certification

Le référentiel de certification explicite les attendus du Bloc et les modalités d'organisation de l'épreuve : il s'agit d'un travail sur table de 3 heures – rédaction d'une note d'aide à la décision (NAD)

Modalités d'admission

Admission sur dossier et après entretien. Nous contacter pour toutes questions relatives aux conditions d'admission

Conditions spécifiques et prérequis

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes : 1° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ; 2° Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ; 3° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ; 4° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Les candidats cités aux 3° et 4° doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisés dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un organisme habilité à cet effet.

Modalités d'organisation

Les stagiaires concernés par une entrée en formation par blocs séparés sont intégrés aux stagiaires qui effectuent un parcours CAFERUIS complet. Nous consulter pour la programmation.

Financement du projet

Plusieurs modalités de financement sont possibles : CPF du candidat, auto-financement, financement par l'employeur, OPCO.

Contacts ETSUP

Pour toute demande d'information, merci de contacter M. Jonathan GIBERT, responsable de la formation : caferuis@etsup.com / 06.63.72.27.53